



Bruxelles, le 24 janvier 2022
(OR. fr)

5528/22
ADD 1

DENLEG 7
FOOD 5
SAN 45
CONSOM 17

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	18 janvier 2022
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D077183/3 ANNEX
Objet:	ANNEXE du RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION refusant d'autoriser une allégation de santé portant sur des denrées alimentaires et faisant référence au développement et à la santé des enfants

Les délégations trouveront ci-joint le document D077183/3 ANNEX.

p.j.: D077183/3 ANNEX

Bruxelles, le **XXX**
SANTE/12324/2020 Rev.2 ANNEX
(POOL/E1/2020/12324/12324R2-EN
ANNEX.docx)
D077183/03
[...] (2022) **XXX** draft

ANNEX

ANNEXE

du

RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION

**refusant d'autoriser une allégation de santé portant sur des denrées alimentaires
et faisant référence au développement et à la santé des enfants**

ANNEXE

Allégation de santé rejetée

Demande – Dispositions applicables du règlement (CE) n° 1924/2006	Nutriment, substance, denrée alimentaire ou catégorie de denrées alimentaires	Allégation	Référence de l'avis de l'EFSA
Article 14, paragraphe 1, point b) – Allégation de santé relative au développement et à la santé des enfants	Nutrimune (lait de vache pasteurisé, écrémé et fermenté avec <i>Lactobacillus paracasei</i> CBA L74)	Nutrimune soutient le système immunitaire en offrant une protection contre les agents pathogènes dans les voies respiratoires supérieures et le tractus gastro-intestinal des enfants en bas âge	Q-2018-00727